RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté de communes
du Pays fléchois

2022

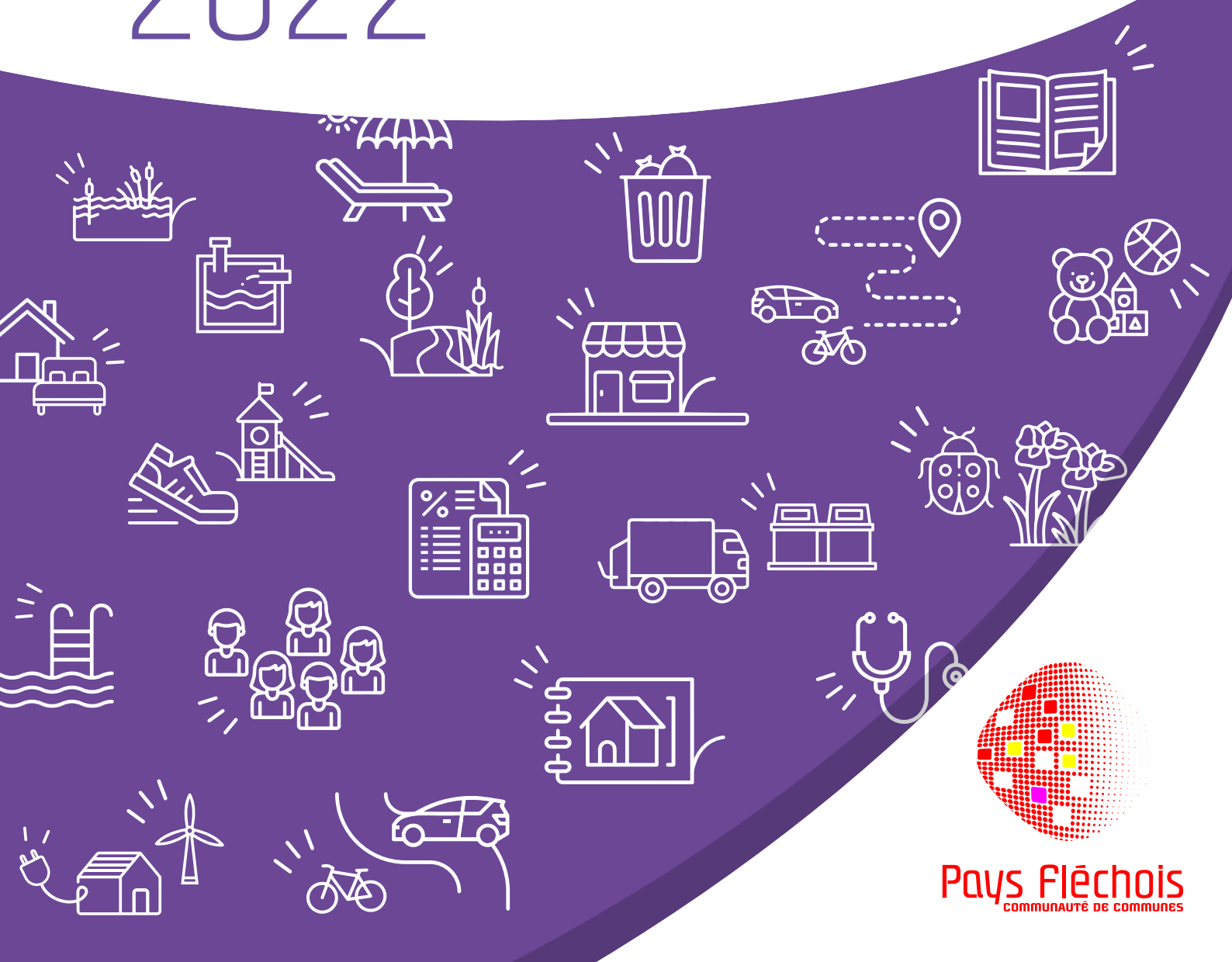

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

© Philippe Noisette

Édito

Nadine Grelet-Certenais
Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Le rapport d'activités de la Communauté de communes constitue désormais un exercice incontournable pour le Pays fléchois. Il est l'occasion de retracer l'ensemble des actions menées par votre intercommunalité au cours de l'année écoulée.

Force est de constater que l'année 2022 a été marquée par de lourdes turbulences. Alors que nous pensions retrouver de la sérénité après la crise sanitaire, nos fonctionnements et nos budgets ont été mis à rude épreuve en raison de la guerre qui frappait aux portes de l'Europe, en Ukraine. Inflation généralisée, explosion et volatilité du coût des énergies, augmentation des taux d'emprunt et, enfin, difficultés de recrutement. Les obstacles ont été nombreux sur notre route.

Afin de les surmonter, il nous a fallu accélérer, au service du territoire et de ses habitants. C'est ainsi que plusieurs chantiers d'importance ont été lancés au cours de cette année 2022.

C'est le cas de la construction de la nouvelle déchetterie à La Flèche. Avec ce projet, qui rassemblera les anciennes déchetteries de Crosmières et de Thorée-les-Pins, notre communauté disposera d'un équipement moderne et sécurisé, susceptibles de répondre à l'ensemble des problématiques de gestion des déchets que nous rencontrons aujourd'hui. Elle permettra également d'améliorer encore le fonctionnement de notre système de collecte des ordures ménagères grâce à la création d'un quai de transfert, nous permettant ainsi de réaliser quelques économies.

C'est également le cas des aménagements extérieurs du centre aquatique L'îlebulle. Après avoir ouvert en 2009, l'équipement était en perte de vitesse et il est apparu essentiel de lui redonner une seconde jeunesse. Après avoir fait le constat que le territoire pouvait offrir trop peu d'équipements de loisirs pour la période estivale, les élus communautaires ont ainsi fait le choix de la création d'un espace aqualudique extérieur qui permettra de répondre aux attentes des jeunes et des familles de notre territoire.

C'est enfin le cas de la construction d'une continuité cyclable sur le giratoire des Médaillés militaires. Alors que le coût des carburants n'a jamais pesé aussi lourd dans le budget des ménages et qu'il nous faut réduire nos émissions de gaz à effet de serre, il est désormais clair que la mobilité cyclable constitue un levier qu'il nous faut activer pour atteindre ces objectifs. Les travaux ainsi réalisés permettront de sécuriser au maximum les cyclistes, alors que leur nombre devrait croître dans les années qui viennent.

Si l'année 2022 a été particulièrement riche avec le lancement de ces différents chantiers, vous découvrirez tout au long de ces pages que la Communauté de communes mène de très nombreuses autres actions, au profit du territoire et de ses habitants.

Bonne lecture.

Sommaire

Le territoire du pays fléchois 3
La collectivité 4

Direction générale :
Gestion des assemblées 8
Communication 9

Développement et attractivité du territoire :
Action économique 10
Urbanisme, aménagement et habitat 12
Santé 13
Centre d'hébergement éducatif et sportif des Berges de la Monnerie 14
Centre aquatique L'îlebulle 15

Services techniques et cadre de vie :
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 16
Territoire engagé pour la nature 17
Réserve naturelle régionale des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche 18
Voirie 20
Propreté urbaine 21
Énergies renouvelables 22
Mobilités 23
Valorisation des déchets 24
Service public d'assainissement non collectif 25

Solidarité et services aux familles :
Accueil du pôle petite enfance 26
Accueil familial 27
Lieu d'accueil enfants-parents 28
Multi-accueil 29
Relais petite enfance 30
Animation enfance et jeunesse 31
Animation sportive 32
Pass éducatif 33
Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance 34
Accompagnement au numérique 35

Ressources et modernisation de l'action publique :
Juridique, commande publique et assurances 36
Finances et comptabilité 37
Ressources humaines 38
Informatique 39
Accueil 40

Compétences déléguées :
Aménagement et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage 41
Développement touristique 42

Le territoire du pays fléchois

Le pays fléchois est situé au sud du département de la Sarthe et jouxte le département du Maine et Loire. Il est constitué de quatorze communes: Arthezé, Bazouges-Cré-sur-Loir, Bousse, Clermont-Créans, Courcelles-la-Forêt, Crosmières, La Chapelle d'Aligné, La Flèche, La Fontaine-Saint-Martin, Ligron, Mareil-sur-Loir, Oizé, Thorée-les-Pins et Villaines-sous-Malicorne.

La communauté de communes compte environ 27 000 habitants répartis sur 326 km². La Flèche en est la ville-centre (15 000 habitants et 74 km²).

Situé au cœur de la vallée du Loir, son paysage est riche à la fois des plaisirs de l'eau et de son patrimoine bâti. Le pays fléchois forme un bassin résidentiel et économique dont l'attractivité s'étend sur un rayon de plus de 30 kilomètres (près de 90 000 habitants) autour du territoire. Il est traversé par un réseau routier en étoile, tous les grands axes convergent vers la ville de La Flèche. Cette dernière se situe à 45 kilomètres du Mans, 50 kilomètres d'Angers, 70 km de Tours, moins de 30 kilomètres de Sablé-sur-Sarthe et moins de 20 kilomètres de Baugé-en-Anjou.

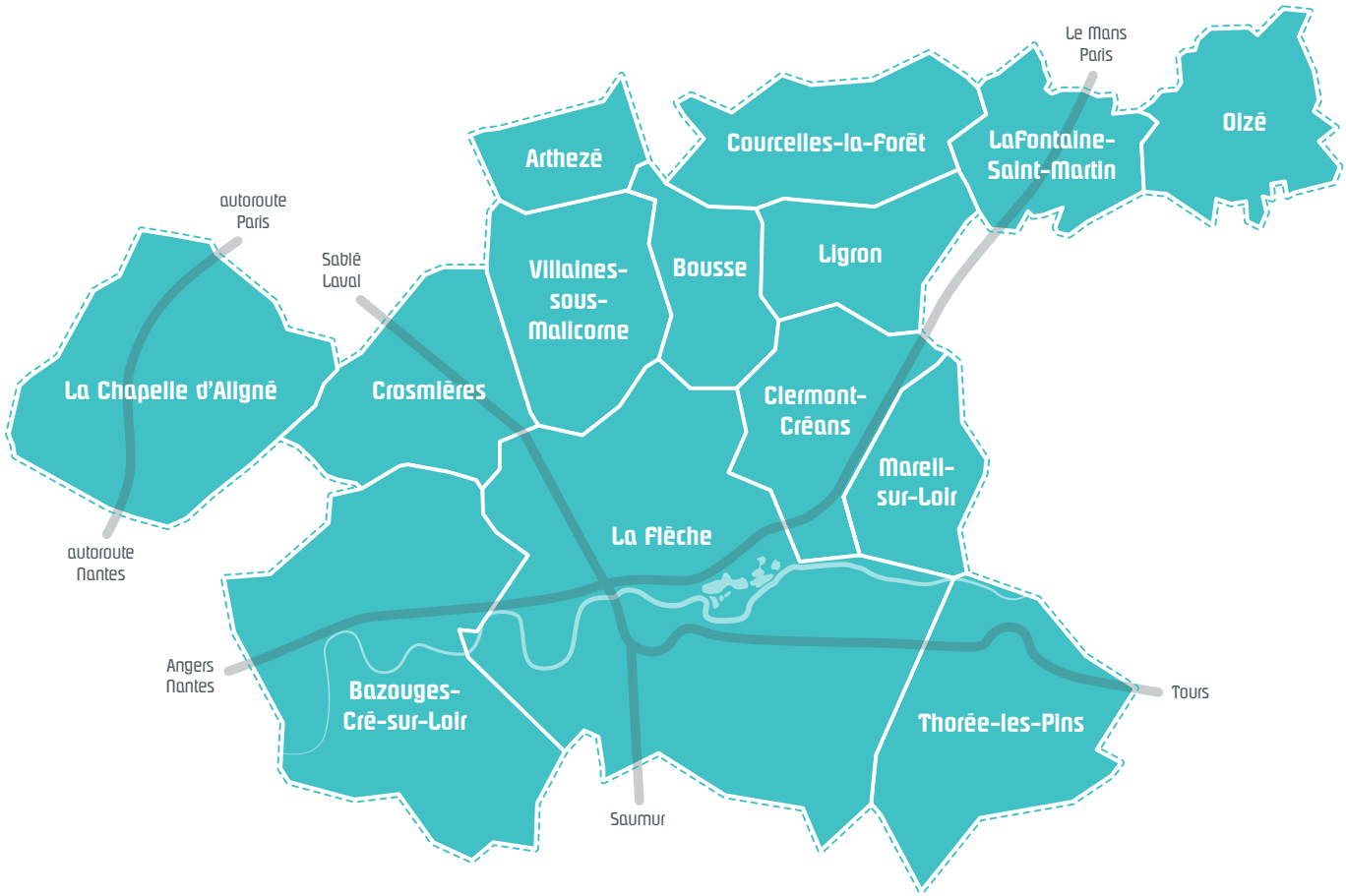

À proximité :

Gare routière
La Flèche

aéroports
Angers et Le Mans

Gares ferroviaires
Sablé-sur-Sarthe, Angers et Le Mans

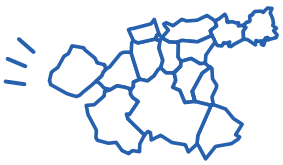

La collectivité

Historique du Pays fléchois

2018
Intégration des communes de La Fontaine-Saint-Martin et Oizé.

2014
Intégration des communes de Ligron et Courcelles-la-forêt.

2001
Création de la Communauté de communes du Pays fléchois.

1993
Intégration des communes de Villaines-sous-Malicorne, Bousse et Thorée-les-Pins.

1994
Intégration de la commune d'Arthezé.

1991
Création du district du Pays fléchois regroupant les communes du canton de La Flèche.

Les instances communautaires

La présidence est l'organe exécutif de la Communauté de communes.

Le conseil communautaire, instance décisionnelle, se réunit tous les deux mois en moyenne.

Autre instance essentielle, le bureau communautaire est composé de la présidente, des vice-présidents et des conseillers délégués. Cinq autres conseillers communautaires le complètent pour que chaque commune du territoire y soit représentée. Au total, il rassemble dix-neuf élus et se tient tous les quinze jours.

La dernière instance est la conférence des maires. Elle se réunit en fonction de l'actualité, une à quatre fois par an. Les maires dressent ensemble la feuille de route du mandat et les règles budgétaires qui déterminent les capacités d'actions.

Le conseil communautaire

Présidente
Nadine Grelet-Certenais
Maire de La Flèche

Les vice-présidents

1er vice-président
Laurent Hubert
Maire de Villaines-sous-Malicorne
Président de la commission Jeunesse et sport

2e vice-président
Gwénaël de Sagazan
Maire de Bazouges-Cré-sur-Loir
Président de la commission Développement économique

3e vice-présidente
Carine Ménage
Maire adjointe de La Flèche
Présidente de la commission Aménagement du territoire

4e vice-président
Jean-Claude Boiziau
Maire d'Oizé
Président de la commission Eau, assainissement, Gemapi

5e vice-président
Nicolas Chauvin
Maire adjoint de La Flèche
Président de la commission Environnement

6e vice-président
Christophe Libert
Maire de La Fontaine-Saint-Martin
Président de la commission Déchetteries, ordures ménagères

7e vice-président
Claude Jaunay
Maire adjoint de La Flèche
Président de la commission Voirie et infrastuctures

8e vice-président
Philippe Biaud
Maire de Ligron
Président de la commission Personnels

9e vice-président
Michel Chaligné
Maire de Clermont-Créans
Président de la commission Finances

10e vice-président
Jean-Pierre Guichon
Conseiller délégué de La Flèche
Président de la commission Transition numérique et mobilités

Les conseillers

Arthezé

Sylvain Poirrier

Bazouges-Cré-sur-Loir

Véronique Hervé

Philippe Gouin

Hervé Bois

Bousse

Françoise Farcy

Clermont-Créans

Pascale Glotin

Courcelles-la-Forêt

Virginie de la Fresnaye

Crosmières

Thierry Ricot

Crosmières

Laurence Gautier

La Chapelle d'Aligné

Philippe Deslandes

Magali Prézelin

Christian Jariès

La Flèche

Régis Dangremont

Michel Langlois

Patricia Méterreau

Michèle Juguin-Laloyer

Amadou Kouyaté

La Flèche

Françoise Rachet

Stéphanie Dubois-Gasnot

Sandrine Boigné

Hernani Teixeira

Géraldine Lecomte-Denizet

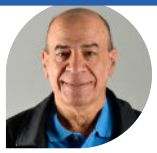

Abdelhadi Masloh

Isabelle Loison

Olivier Besnard

Myriam Plard

La Flèche

Sylviane Delhommeau

Nicolas Magué

Jean Munsch

Marcil-sur-Loir

Jérome Prémartin

Oizé

Fabienne Paumard

Thorée-les-Pins

Joël Lelarge

Patrick Jaunay

Villaines-sous-Malicorne

Christelle Philippe

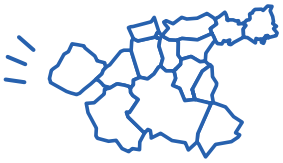

La collectivité

Les commissions communautaires

Le conseil communautaire a défini dix commissions thématiques. Composées de conseillers communautaires et présidées par les vice-présidents, elles déclinent les trois principaux axes de travail du mandat : renforcer le développement économique, déployer le développement durable et bien grandir dans le pays fléchois.

Développement économique

Aménagement du territoire

Transition numérique et mobilités

Voirie et infrastructures

Déchetteries, ordures ménagères

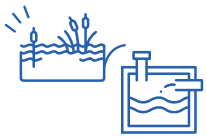

Eau, assainissement et Gemapi

Environnement

Jeunesse et sport

Finances

Personnels

Organigramme mutualisé des services

du Pays fléchois, de la Ville de La Flèche et du CCAS

au 31 décembre 2022

- Mutualisé
- Communauté de communes du Pays fléchois
- Ville de La Flèche
- Centre communal d'action sociale (CCAS)

Présidente du Pays fléchois
Maire de La Flèche
Présidente du CCAS
Nadine Grelet-Certenais

Direction de cabinet de la Ville de La Flèche

Démocratie participative
Jérémie Colomes

Directrice de la Communication
Nathalie Braud

Chargée de mission Promotion du territoire
Elsa Gasnier*

Directeur général des Services
Mehdi Taboui

Gestion des assemblées
Secrétariat de direction
Céline Thoumelin / Anthony Peton

Chargé de mission Cœur de Ville
Benoît Bar

Directeur général adjoint Développement et attractivité du territoire
Yannick Faveur

- Direction de l'Action économique
- Direction de la Culture
- Tourisme
- Centre aquatique
- Service des Sports
- Direction de l'Urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat
- Mission Santé

Directrice générale adjointe Solidarité et services aux familles
Françoise Renou

- Pôle seniors
- Services à la personne
- Mission Territoire zéro chômeur de longue durée
- Résidences autonomie, hébergement social et d'urgence, Maison relais
- Service Petite enfance et parentalité
- Service Enfance et éducation
- Service Jeunesse et prévention
- Service Restauration et réceptions
- Service Accompagnement au numérique

Directeur général adjoint Services techniques et cadre de vie
Jérôme Legat

- Cellule soutien, études et projets (Sig et bureau de dessin)
- Service Patrimoine naturel
- Service Propreté urbaine, valorisation des déchets
- Service Espaces publics et logistique
- Service Patrimoine bâti et transition énergétique
- Service voirie
- Service Eau et assainissement

Directeur général adjoint Ressources et modernisation de l'action publique
Stéphane Ménard

- Direction des Ressources humaines
- Service Informatique
- Service Population, citoyenneté et accueil mutualisé
- Police municipale
- Direction des Finances, des affaires juridiques et de la commande publique

* Création du poste le 2 novembre 2022.

2
équivalents temps plein
personnel mutualisé
sur deux collectivités

Direction générale

Gestion des assemblées

Les missions

- Assurer la gestion administrative et réglementaire des assemblées.
- Assurer le secrétariat de la direction générale.
- Gérer les subventions liées aux politiques contractuelles ainsi que les fonds et dotations spécifiques.

Les réalisations clés

Création du service en mai 2022 suite à la mise en place du nouvel organigramme.

Gestion des dossiers de subventions 2022 et du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Redéfinition de l'intérêt communautaire de la compétence Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

Les chiffres à retenir

8 conseils communautaires

23 bureaux communautaires

1 conférence des maires

164 délibérations

20 décisions communautaires

1,8
équivalent temps plein

Direction générale

Communication

Les missions

- Construire et veiller sur l'image de la Communauté de communes du Pays fléchois.
- Réaliser et entretenir les outils communs (site Internet, page Facebook, magazine communautaire Au fil).
- Gérer les relations presse.
- Piloter la communication des services : stratégie, définition du plan de communication, réalisation des supports (affiches, flyers, programmes, bâches, habillages des véhicules…), suivi d'impression et de diffusion.

Les réalisations clés

Gestion de la campagne La courtoisie ça fait du bien dans les lieux d'accueil de la collectivité en lien avec le préventionniste.

Conception et réalisation de la campagne sur le travail des agents qui sera publiée en 2023 en dernière de couverture du magazine Au fil.

Conception de supports de communication événementielle (roll-up, bâches, affiches…) de la Communauté de communes.

Gestion et réalisation du premier rapport d'activités du Pays fléchois.

Création d'une maquette de la plaquette commune pour les programme des dispositifs Club ados et Tickets sports.

Conception et réalisation de la campagne Stop incivilités.

Conception d'habillage d'une balayeuse et d'un camion de collecte.

Réalisation d'une plaquette Gemapi pour les bassins versants du Boir, du Boulay et de la Monnerie.

Élaboration de plans de communication pour les grands chantiers du mandat : extérieurs L'îlébulle et nouvelle déchetterie.

Réalisation de la carte de vœux 2023.

Le budget

42 600 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

Les chiffres à retenir

6 numéros du magazine Au fil

48 actualités sur le site Internet du Pays fléchois et **2** nouvelles pages créées : Urbanisme et aménagement du territoire ainsi que Habitat

25 communiqués de presse et **3** dossiers de presse

170 publications sur la page Facebook du Pays fléchois avec **2 225** vues en moyenne

4
équivalents temps plein

Développement et attractivité du territoire

Action économique

Les missions

Accompagner les porteurs de projets en phase de création ou reprise d'entreprise

- Faciliter l'installation et informer sur la législation, les procédures et les locaux vacants.
- Orienter les porteurs de projet vers les partenaires spécialisés et adaptés à leurs besoins.

Aider les entreprises qui s'implantent ou se développent (accession au foncier-immobilier et aux zones d'activité)

- Faire connaître le territoire afin d'attirer des salariés, des entrepreneurs, des investisseurs.
- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises industrielles avec des bâtiments disponibles.
- Aider à la création d'emplois dans les entreprises historiques mais aussi sur de nouveaux sites industriels.
- Informer les entreprises installées sur les aides possibles de l'État, la Région…
- Suivre les dispositifs Cœur de ville et Territoire d'industrie.

Favoriser l'animation du tissu économique

- Aider au développement des associations d'entreprises : Anim'en Flech et le Club des entreprises du Pays fléchois.
- Mettre en place des ateliers et des formations : numérique, recrutement, commercial…
- Organiser des temps d'échange pour se connaitre, partager ses problématiques et trouver des solutions ensemble.

Gérer Cogito, lieu dédié à l'entrepreunariat en Pays fléchois

- Accueillir, conseiller et développer des dispositifs adaptés pour renforcer l'attractivité et le développement des entreprises.
- Gérer l'espace de coworking, la pépinière d'entreprise et la location des salles de réunion.
- Organiser des ateliers, des formations et des événements à destination des porteurs de projets, des chefs d'entreprises ou des indépendants.

Les chiffres à retenir

1 476 entreprises (hors agriculture)

6 826 salariés

Les réalisations clés

Actions de soutien aux commerces existants :

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour un distributeur de pain au quartier Verron et d'un appel à projets Brasserie à La Flèche afin de proposer de nouveaux services aux habitants.

Participation à l'organisation d'animations d'Anim'en Flech : défilé de mode, marché de Noël, Commerc'en fête.

Obtention du prix national CCI Panonceau d'or reconnaissant le dynamisme des commerces et de l'association Anim'en Flech.

Obtention prix national CMA Ma Ville Mon artisan, terre d'accueil pour l'artisanat.

Organisation du 3e Salon du savoir-faire du Pays fléchois.

Actions réalisées dans le cadre de Territoire d'industrie en binôme avec le Pays sabolien :

Signature du dispositif Territoire d'industrie.

Réalisation d'une enquête auprès des salariés des entreprises (332 réponses sur les thématiques des zones d'activités, de la mobilité, du logement, de la restauration, de la garde des enfants…).

Organisation d'un Run zone d'activités (44 salariés participants à ce challenge sportif inter-entreprises).

Refonte de la signalétique du Parc d'activités de la ZI Ouest.

Accompagnement de l'organisation des visites de 5 entreprises industrielles dans le cadre de la Semaine de l'industrie.

Le budget

22 322 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

31 875 €
subventions versées
à la BGE, Initiative Sarthe, Adie, Anim'en Flech et Le Flore Habitat jeunes

21 301 €
recettes de fonctionnement

Création et reprise d'entreprises

136 porteurs de projet reçus (dont 33 % viennent de l'extérieur du pays fléchois)

107 créations-reprises d'entreprise

Développement et implantation d'entreprises

67 entreprises utilisent les locaux de Cogito (coworking, salles de réunions, bureaux)

5 parcs d'activités gérés : ZI Ouest, Bertraie, Aubrière, Ouest-Park et Monnerie 2

Animations et mise en réseaux des entreprises

48 animations (pour 1 056 participations d'entreprise)

85 adhérents au Club des entreprises

131 adhérents à l'association Anim'en Flech

8,9
équivalents temps plein

Développement et attractivité du territoire

Urbanisme, aménagement et habitat

Les missions

- Planifier l'aménagement et l'urbanisme du territoire à travers le Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat (PLU-i H).
- Instruire des autorisations d'urbanisme pour le compte de 57 communes (communautés de communes du Pays fléchois, Loir Lucé Bercé et Sud Sarthe).
- Gérer des acquisitions de terrain et des crédits-baux des bâtiments économiques.
- Gérer des opérations d'urbanisme pour la Communauté de communes du pays fléchois.
- Assister les communes dans leurs opérations d'aménagement (lotissements à vocation de logements notamment).
- Animer l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (Opah-RU) en lien avec Soliha.
- Aider la viabilisation de terrains pour la construction de logements locatifs sociaux.
- Assurer la participation au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI).

Les réalisations clés

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-i) : approbation de la modification n° 1 le 24 février et lancement de la modification n° 2 le 22 septembre.

Présentation du projet du Plan de prévention du risque d'inondation (PPRi) le 4 juillet aux élus de La Ville de La Flèche et du Pays fléchois.

Opération immobilière au couvent de la Visitation portée par Histoire & Patrimoine : promesse de vente signée le 18 juillet.

Guichet numérique de dépôt des autorisations d'urbanisme : mise en place de l'élargissement à l'ensemble des communes.

Le budget

51 165,40 €
dépenses d'investissement

352 844,01 €
recettes de fonctionnement

155 878,34 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

Les chiffres à retenir

2 terrains acquis et **1** crédit-bail mis en place

67 nouveaux projets enregistrés dans l'Opah-RU

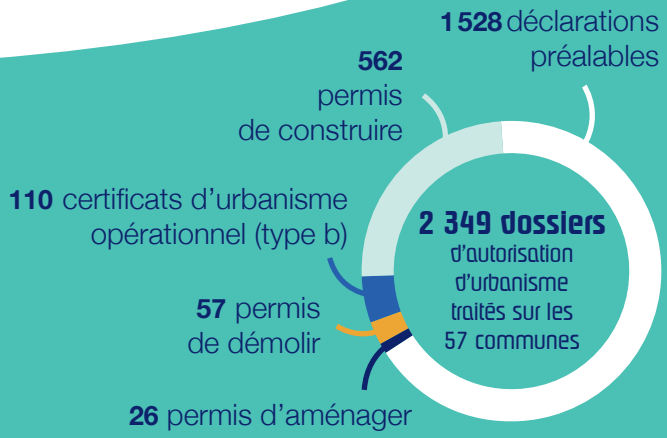

Développement et attractivité du territoire

Santé

Les missions

- Attirer et fidéliser des médecins sur le territoire, en engageant une politique très forte dans un contexte de pénurie de médecins et de professionnels de santé en milieu rural.
- Maintenir un dialogue constant avec l'équipe de professionnels de santé.
- Renforcer la présence médicale en particulier sur les communes équipées d'une pharmacie, afin d'en pérenniser également l'activité.
- Accompagner l'installation de nouveaux médecins qui s'engagent à exercer sur le territoire pendant 5 ans, par des aides à la première installation en lien avec le Département.
- Gérer et entretenir les antennes de la maison de santé situées à La Flèche, Bazouges-Cré-sur-Loir, La Chapelle d'Aligné et Villaines-sous-Malicorne.

Les réalisations clés

Premier accueil des étudiants en 4e année de médecine dans le cadre du service sanitaire et financement à 50 % de leur hébergement.

Inauguration de la maison de santé de Villaines-sous-Malicorne.

Le budget

223 165,57 €
recettes de fonctionnement dont 87 187,97 € de reste à charges

310 353,54 €
dépenses de fonctionnement
charges financières comprises

Les chiffres à retenir

Activités des professionnels de santé dans les maisons de santé du Pays fléchois :

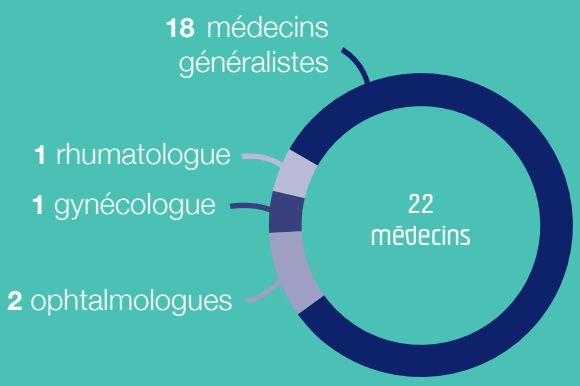

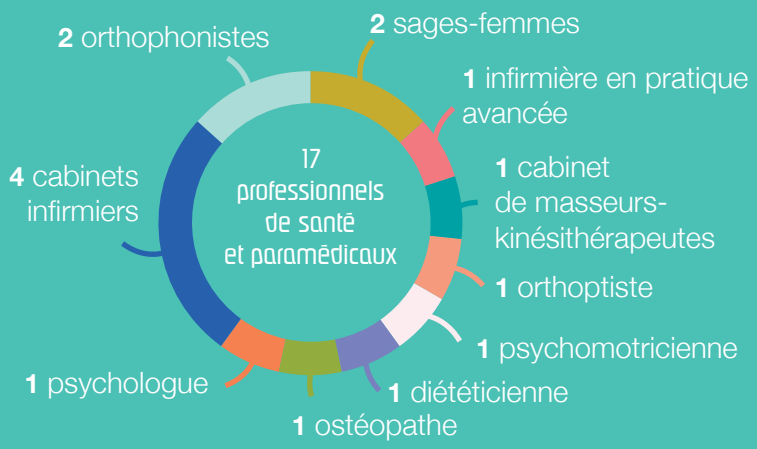

5
équivalents temps plein

Développement et attractivité du territoire

Centre d'hébergement éducatif et sportif des Berges de la Monnerie (CHES)

Les missions

- Accueillir et héberger des groupes (associations, accueils de loisirs, classes, comités d'entreprise…).
- Louer des salles de réunions équipées.
- Informer sur les structures locales de sports, de loisirs ou de nature (Complexe sportif de La Monnerie, Office de tourisme de la Vallée de Loir, CPIE…).

Les réalisations clés

Remplacement du Système de sécurité incendie (SSI).

Le budget

254 442,19 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

303 169,88 €
de chiffre d'affaires

Les chiffres à retenir

73 lits

36 chambres individuelles, de 2 et de 4 personnes

259 jours d'ouverture dont **35** week-ends

14 147 repas servis ou fournis

6 909 nuitées

15,2
équivalents temps plein
1,5 agents d'encadrement,
2,9 agents d'accueil,
2,5 agents techniques,
1 agent d'entretien,
7,3 maîtres-nageurs sauveteurs (MNS)

Développement et attractivité du territoire

Centre aquatique L'Ilébulle

Les missions

- Accueillir différents publics utilisateurs des espaces de baignade et de l'espace forme
- Apprentissage de la natation
- Encadrer la natation scolaire et des activités aquatiques enfants et adultes.
- Organiser des animations en journée et en soirée.
- Accueillir des groupes et des clubs sportifs.
- Organiser des compétitions en partenariat avec la Fédération française de natation.
- Mettre en place un jardin aquatique pour les plus petits.
- Proposer des passages de brevets.

Les réalisations clés

Lancement des travaux de l'espace aqualudique extérieur le 17 octobre.

Réparation de la chaudière bois en septembre permettant de maintenir l'ouverture de l'équipement malgré la hausse du coût de l'énergie.

Baisse de la température des bassins de 1°C au 3 août afin d'économiser l'énergie en raison de l'envolée des prix.

Le budget

541 532,71 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

373 660,84 €
recettes de fonctionnement

Les chiffres à retenir

95 854 entrées dont **58 206** entrées publiques

Taux d'occupation des activités : **97 %** pour les activités enfants et **77 %** pour les activités adultes

446 entrées lors de l'animation d'halloween

La chaudière bois assure **84 %** des besoins de chauffage.

3,5
équivalents temps plein

Services techniques et cadre de vie

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

Les missions

- Réaliser des études et mettre en œuvre des travaux en vue d'améliorer l'état des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides).
- Réaliser des actions afin de réduire le risque d'inondations en intervenant sur la gestion des écoulements, la communication, la réduction de la vulnérabilité et les processus d'alerte.
- Animer la gouvernance locale de l'eau : réunions de commission Gemapi, eau et assainissement, concertation avec les riverains et usagers, convention avec les structures gémapiennes limitrophes pour gérer collectivement les bassins-versants (CCBV, CCPS, SMSEAU, SMBVAR, SMFLAMM, SBeMS), représentation du Pays fléchois au sein du Sage Loir, du contrat territorial Eau et d'autres instances.
- Mener des actions relevant de l'intérêt général et en concertation avec les acteurs locaux.

Les réalisations clés

Obtention des autorisations réglementaires pour les travaux sur 5 ruisseaux supplémentaires : Le Boir, Le Boulay, Les Cartes, La Chesnaie et La Monnerie.

Réalisation de travaux de restauration des milieux aquatiques : sur l'Argance à Crosmières (1400 mètres de cours d'eau), Les Pilletières à La Flèche (200 mètres) et Le Guéroncin à La Flèche (200 mètres).

Validation du Programme d'études préalables pour la prévention des inondations (PEP-PAPI) du Loir permettant au territoire de bénéficier de financements dédiés dès 2023 (fonds Barnier et fonds européens notamment).

Étude d'assainissement pluvial : pilotage de l'étude sur l'assainissement pluvial (élaboration du programme de travaux et du zonage).

Le budget

600 000 €
dépenses de fonctionnement et d'investissement
Charges de personnel comprises

Les chiffres à retenir

250 km de cours d'eau gérés sur le Pays fléchois

1 800 m de cours d'eau ont bénéficié de travaux de restauration des milieux aquatiques

100 km de cours d'eau gérés pour le compte de Baugeois-Vallée

Une dizaine de marchés conclus chaque année avec des prestataires extérieurs (bureaux d'études, maîtres d'œuvre et entreprises de TP).

Un programme d'études et de travaux sur la période 2022-2024 qui s'élève à **1 400 000** €.

1
équivalent temps plein

Services techniques et cadre de vie

Territoire engagé pour la nature (Ten)

Les missions

- Améliorer la connaissance des écosystèmes présents sur le territoire.
- Gérer, restaurer et entretenir les espaces naturels.
- Faire émerger, reconnaître et valoriser les actions en faveur de la biodiversité portées par les collectivités locales (communes ou communauté de communes).
- Mobiliser et sensibiliser les citoyens du territoire à l'importance de la biodiversité.

Les réalisations clés

Animation du dispositif :
Accompagnement des communes sur leurs projets en lien avec la biodiversité, mise en œuvre et suivi des actions communautaires.

Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) :
- Finalisation des inventaires de l'ABC sur les 7 dernières communes.
- Lancement d'une application pour les inventaires participatifs.
- Organisation de 18 animations grand public et scolaires.
- Rédaction d'un livret de restitution grand public.

Mise en place d'une politique d'éco-pâturage communautaire :
- Sélection des parcelles mises à disposition d'un exploitant pour du pâturage.
- Début des travaux de clôtures, d'abri et fourniture des abreuvoirs afin de permettre l'accueil des moutons et des chèvres.
- Rédaction des demandes d'autorisations d'exploiter, des baux ruraux environnementaux (parcelles avec des clôtures fixes installées par le Pays fléchois) et des conventions de prêt à usage (parcelles avec les clôtures mobiles fournies par l'exploitant).

Refonte des circuits de randonnée sous l'angle biodiversité :
Élaboration et conception de 85 bornes pédagogiques avec des contenus écrits, audios et visuels liés à la biodiversité et/au paysage présents sur les circuits existants.

Réalisation de fiches de bonne pratique biodiversité :
Rédaction d'une quinzaine de fiches, annexées au PLUi, pour la bonne prise en compte et l'accueil de la biodiversité sur le territoire communautaire.

Le budget

141 467 €
dépenses annuelles de fonctionnement et d'investissement
hors charges de personnel

272 001 €
sont financés par l'État, l'Office français de la biodiversité, le Conseil régional des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe sur les 3 ans

Les chiffres à retenir

Animations
19 projets en cours de réalisation dont **6** portés par le Pays fléchois

Atlas de la biodiversité communautaire (ABC)
7 communes inventoriées en 2022
296 participants aux animations
427 participants sur l'application d'inventaires participatifs

1,8
équivalent temps plein
+ 1 apprenti

Services techniques et cadre de vie

Réserve naturelle régionale des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche

Les missions

- Mettre en œuvre de façon globale le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) et gérer le site durablement.
- Maintenir et développer les partenariats.
- Poursuivre la valorisation du site via l'approche artistique.
- Développer l'accueil de tous types de public pour la sensibilisation et la formation.

Le budget

47 630 €
dépenses d'investissement

149 748 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

40 %
du service est financé par les aides du Conseil régional des Pays de la Loire

Les chiffres à retenir

près de **65** hectares de superficie, soit la plus grande zone de marais alluvial du département de la Sarthe

11 vaches Highland cattle en pâture sur le site

près de **150** espèces d'oiseaux

300 espèces végétales

15 espèces de poissons

4 000 à 8 000 amphibiens viennent s'y reproduire chaque année

Équipement et matériels notables

1 camion benne atelier 3,5 T
1 Kangoo
1 tracteur deux roues motrices
1 herse à dents droites
1 ensileuse déportée
1 petit plateau de tracteur
Du matériel de motoculture divers

Les réalisations clés

Maintien des partenariats avec des structures associatives, des écoles, trois agriculteurs travaillant sur la RNR ainsi que des services internes du Pays fléchois, de La Flèche et de Bazouges-Cré-sur-Loir.

Développement de partenariats avec des publics spécialisés (enfants, personnes handicapées ou âgées).

Aboutissement d'acquisitions foncières conséquentes sur le coteau boisé (4,68 ha + 2,4 ha) permettant de sécuriser le passage à petite faune ainsi que le lien entre le marais et les milieux naturels périphériques.

Expérimentation d'animations dans le coteau boisé.

Réorientation du programme et plan de pâturage avec extension de la gestion sur les roselières.

Nouvelle implantation de zones de capture et bagage d'oiseaux.

Négociation engagée avec les usagers et gestionnaires du barrage du château de Bazouges-sur-le-Loir pour la gestion des niveaux d'eau du Loir en corrélation avec la gestion du marais.

Arrachage et exportation conséquents de plants de Jussie (espèce végétale exotique envahissante).

Accueil du public sur la réserve naturelle régionale des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche

578 élèves de primaire et élèves de 5e en classes découvertes accueillis à chaque saison hors été

36 personnes (enfants et assistantes maternelles) sur deux animations organisées avec le Pôle petite enfance

157 enfants en accueils de loisirs sur 5 animations estivales

D'autres publics à besoins spécifiques comme 2 jeunes autistes de l'IME et 1 jeune en travail d'intérêt général.

60 personnes âgées sur 3 animations

621 spectateurs pour les représentations de *Robin des bois* (théâtre en plein air) en ouverture du festival des Affranchis

57 élèves de formation spécialisée en animation et chantiers écoles sur le marais

7,5
équivalents temps plein
2,5 agents administratifs
et 5 agents d'exécution

Services techniques et cadre de vie

Voirie

Les missions

- Entretenir le patrimoine de voirie de la communauté de communes.
- Entretenir des voies vertes et les parcs d'activités de la Communauté de communes.
- Assurer des missions diverses en soutien aux projets et autres services du Pays fléchois et/ou des collectivités.

Les réalisations clés

Poursuite de la redéfinition de la compétence Voirie d'intérêt communautaire suite aux résultats du diagnostic de l'état des voies revêtues.

Réalisation d'études sur les travaux de recalibrage du carrefour giratoire entre les routes départementales 323 et 306 pour la résorption d'une discontinuité cyclable.

Le budget

600 000 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

1 550 000 €
dépenses d'investissement

Les chiffres à retenir

Évolution du coût général de fabrication et de mise en œuvre des enrobés par rapport au coût de janvier 2021

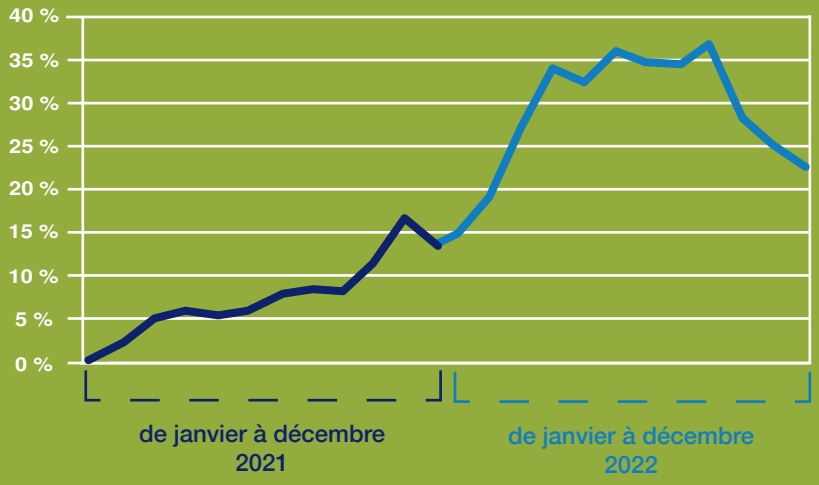

267,50 heures de travaux en soutien aux autres services

2 828 heures de travaux d'entretien et/ou en appui d'aménagement communautaire

7 560 heures de travaux sur les communes du territoire

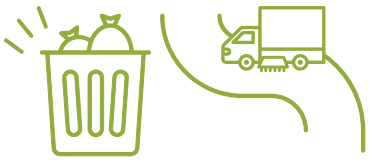

8
équivalents temps plein
7 agents polyvalents,
1 responsable régie

Services techniques et cadre de vie

Propreté urbaine

Les missions

- Entretenir l'espace public communautaire (balayage mécanique et manuel, lavage et décapage des surfaces pavées).
- Désherber l'espace public communautaire en prestation et en régie (désherbage des trottoirs et caniveaux, taille des haies, balayage des feuilles).
- Nettoyer les rues et gérer la mise en place et l'enlèvement de bacs à déchets lors de manifestations.
- Entretenir les maisons de santé et bâtiments communautaires (entretien des locaux et des infrastructures).
- Gérer les 35 distributeurs de sachets à déjections canines.
- Vider les 295 corbeilles à déchets et les 14 cendriers répartis sur la ville de La Flèche.
- Lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages en partenariat avec la Police municipale de La Flèche et le service Communication.
- Enlever les dépôts sauvages non identifiés posés sur la voie et autour des 23 points d'apports volontaires à La Flèche.
- Nettoyer les marchés de plein air (les mercredis et les dimanches après-midi à La Flèche).

Le budget

376 499 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

Les réalisations clés

Achat d'une petite balayeuse.

Achat d'un caisson ampliroll pour effectuer le tri des déchets lors des manifestations.

Les chiffres à retenir

269 tonnes de déchets collectés provenant des corbeilles à déchets

13 310 m² de route nettoyés

Équipement et matériels notables

1 petite balayeuse
1 grosse balayeuse
1 camion ampliroll
1 mini-benne
1 camion conteneur
1 laveuse

1
équivalent temps plein

Services techniques et cadre de vie

Énergies renouvelables

Les missions

- Développer les énergies renouvelables sur le Pays fléchois.
- Créer des bilans énergétiques complets accompagnés de propositions de projets d'énergies renouvelables pour le Pays fléchois et les communes du territoire.
- Conseiller et accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'énergies renouvelables : réflexions sur les options de développement, sur les financements possibles mais aussi dans le suivi des travaux.

Les réalisations clés

Accord du permis de construire du projet de panneaux photovoltaïque sur le site de la déchetterie de Thorée-les-Pins.

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt photovoltaïque pour plus de 30 000 m² de parking à La Flèche et choix d'un prestataire.

Audits énergétiques des bâtiments de Cogito et de l'espace Gambetta

Création de dossier Ademe fond de chaleur pour les communes de La Flèche et de La Chapelle d'Aligné.

Renouvellement des marchés du gaz et d'électricité.

Les chiffres à retenir

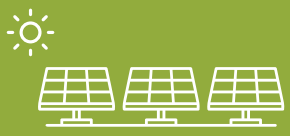

5 projets photovoltaïques : 4 projets d'ombrières et 1 projet de ferme solaire au sol

1 projet éolien sur la commune de La Flèche d'une puissance estimée de 18 mégawatts

10 000 € de recettes générées par l'immobilisation du terrain de la déchetterie de Thorée-les-Pins

2 projets de mini-réseaux de chaleur

5 000 € de recettes / économies générées par la centrale hydroélectrique du Moulin de la Bruère

Baisse de **2°**C de température de chauffage dans les bâtiments publics

Services techniques et cadre de vie

Mobilités

Les missions

- Diagnostiquer les infrastructures, services et offres de mobilité existants à l'échelle de chaque commune du Pays fléchois.
- Proposer et réaliser à court, moyen et long terme, des aménagements et des projets pour développer la mobilité sur le territoire mais aussi au départ et vers le Pays fléchois.

Les réalisations clés

Réception des attentes des acteurs économiques, en cours.

Finalisation des études conduisant à l'aménagement cyclable du rond-point des médaillés militaires à La Flèche.

Réalisation d'un Plan de mobilité simplifiée à l'échelle du territoire.

Le budget

545 000 € HT
liés aux aménagements cyclables du rond-point des médaillés militaires à La Flèche (93 000 € restent à charge à la Communauté de communes).

Les chiffres à retenir

74 places de parking vélo

0,89 m d'aménagement cyclable par habitant en 2020 (0,50 m en Sarthe)

8 aires de covoiturage balisées identifiées

Services techniques et cadre de vie

Valorisation des déchets

18
équivalents temps plein
9 agents de collecte,
3 agents polyvalents,
2 agents déchetteries,
3 agents administratifs
et 1 chef d'équipe

Les missions

- Collecter les déchets recyclables et les ordures ménagères des ménages ou les déchets professionnels assimilés aux ménages.
- Gérer les déchetteries pour collecter tous les autres déchets (encombrants, gravats, déchets verts, déchets toxiques…).
- Sensibiliser aux gestes de tri et à la réduction des déchets pour augmenter les performances de tri et de recyclage.
- Respecter et faire respecter la réglementation.
- Réduire la quantité de déchets produite au sein de la collectivité.
- Promouvoir le compostage individuel et collectif.

Les réalisations clés

Lancement des travaux de la nouvelle déchetterie, du quai de transfert et de la plateforme verre à La Flèche.

Étude de mise en place de cendriers sur pied dans l'ensemble des communes du territoire (menée par une stagiaire).

Acquisition d'une nouvelle benne d'ordures ménagères.

Le budget

3 766 573,10 €
dépenses de fonctionnement et d'investissement
charges de personnel comprises

3 499 662,43 €
recettes de fonctionnement et d'investissement

Les chiffres à retenir

132,7 tonnes de textiles

4 524,7 tonnes d'ordures ménagères

6 208 tonnes de déchets collectés en déchetteries

2 353,3 tonnes de collectes sélectives

Équipement et matériels notables

3 bennes
1 camion aménagé déchetterie
2 déchetteries
1 quai de transfert
75 points d'apport volontaire composés de 375 bornes de tri

0,10
équivalent temps plein
+ un prestataire extérieur

Services techniques et cadre de vie

Service public d'assainissement non collectif (Spanc)

Les missions

- Informer, sensibiliser et orienter les usagers dans leur démarche de réhabilitation d'assainissement en lien avec les entreprises de terrassement, les bureaux d'études et les professionnels de l'immobilier.
- Contrôler les équipements d'assainissement non collectif au moment de la conception, de l'implantation et de la vente.
- Diagnostiquer et contrôler, de façon périodique, les équipements existants, leur fonctionnement et leur entretien.

Le budget

8 942,01 €
dépenses de fonctionnement
charges de personnel comprises

13 904 €
recettes de fonctionnement

Les chiffres à retenir

22 installations neuves ont été clôturées

2 éco-prêts à taux zéro

56 contrôles de conception ont été réalisés

8 visites sur le terrain pour assurer les missions facultatives de conseil

1,2
équivalent temps plein

Solidarité et services aux familles

Accueil du Pôle petite enfance

Les missions

- Développer et diversifier l'offre d'accueil pour l'ensemble des familles domiciliées sur le pays fléchois, à travers des établissements d'accueil du jeune enfant et en soutenant l'accueil individuel sur l'ensemble du territoire intercommunal.
- Soutenir les familles en les valorisant dans leur fonction parentale et leur rôle éducatif.
- Permettre aux familles de concilier vie familiale, professionnelle, sociale et personnelle, en fonction de leurs besoins et aspirations.

Les réalisations clés

Évolution de l'organisation de l'accueil afin de proposer un guichet unique d'accueil, d'information et d'orientation pour faciliter les recherches des familles à partir d'une écoute, cerner leurs besoins et présenter l'offre d'accueil la plus adaptée.

Diversification des actions d'éveil culturel du tout-petit.

Ouverture des familles à la culture au sein du Pôle petite enfance par la présence d'une compagnie en résidence.

Le chiffre à retenir

257 contacts
pour une recherche de mode de garde

10,8
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Accueil familial

Les missions

- Offrir aux enfants âgés de 2 mois ½ jusqu'à l'entrée à l'école, un accueil régulier, à temps plein ou à temps partiel, à domicile chez une assistante maternelle salariée de la Communauté de communes du Pays fléchois.
- Permettre aux familles d'accéder à un mode de garde adapté à leurs horaires de travail, notamment en horaires atypiques.
- Favoriser l'accueil des familles en insertion sociale et/ou professionnelle.
- Contribuer à l'éveil culturel des enfants accueillis.

Les réalisations clés

Accompagnement de familles en reprise d'emploi par l'accueil d'enfants en horaires atypiques avec une souplesse dans la gestion des plannings d'accueil.

Mise en place de journées communes, à raison de 2 journées par semaine, afin de maintenir une dynamique collective auprès des assistantes maternelles et pour les enfants, d'expérimenter le collectif tout en préservant l'accueil individuel.

Travail sur l'accompagnement et l'insertion d'enfants en situation de handicap en partenariat avec la PMI, le CAMSP et l'Apajh.

Le budget

434 359,60 €
dépenses de fonctionnement
charges de personnel comprises

Les chiffres à retenir

Agrément de **40** places

305 jours d'ouverture

10 assistantes maternelles agréées et **1** éducatrice de jeunes enfants

51 enfants différents accueillis

50 992 heures facturées

0,3
équivalent temps plein

Solidarité et services aux familles

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

La mission

Mettre à disposition un lieu d'accueil, de rencontres, d'écoute et d'échanges, destiné aux futurs parents, parents et enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte de leur entourage.

La réalisation clé

Maintien des temps de rencontre par créneaux horaires.

Le budget

5 437,01 €
dépenses de fonctionnement
charges de personnel comprises

Les chiffres à retenir

8 accueillantes

42 familles différentes et **46** enfants accueillis.

99 heures d'ouverture

9,7
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Multi-accueil

Les missions

- Offrir aux enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans, un accueil collectif régulier, à temps plein ou à temps partiel et un accueil occasionnel permettant aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle.
- Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap, atteint de maladie chronique et de familles en insertion sociale et/ou professionnelle.
- Contribuer à l'éveil culturel des enfants accueillis.

Les réalisations clés

Travail sur l'accueil et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap en partenariat avec la Protection maternelle et infantile (PMI), le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) du Mans et le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) Val de Loir.

Le budget

508 633,49 €
dépenses de fonctionnement
charges de personnel comprises

Les chiffres à retenir

Agrément de **40** places en 2 sections de 20 places

232 jours d'ouverture

11 professionnelles de la petite enfance dont 1 infirmière puéricultrice, 2 éducatrices de jeunes enfants (1 à compter du 1er mai) et 4 auxiliaires de puériculture.

121 enfants différents accueillis

55 826 heures facturées

1,9
équivalent temps plein

Solidarité et services aux familles

Relais petite enfance

Les missions

- Accompagner les parents dans leur recherche de mode de garde et plus particulièrement dans leur recherche d'assistantes maternelles agréées.
- Accompagner les assistantes maternelles dans leur démarche de professionnalisation en proposant des matinées rencontres jeux et du temps d'analyse de la pratique.
- Informer les parents et les assistantes maternelles indépendantes sur les droits et obligations liés aux fonctions d'employeur ou d'employé.

Le budget

94 549,89 €
dépenses de fonctionnement
charges de personnel comprises

Les réalisations clés

L'ouverture des différents sites de matinées de rencontre-jeux à toutes les assistantes maternelles du territoire, et non plus aux seules assistantes maternelles des secteurs précédemment définis.

Les chiffres à retenir

147 assistantes maternelles actives (60 sur La Flèche et 87 sur le reste du territoire communautaire) pour 185 assistantes maternelles agréées

39 assistantes maternelles différentes ont participé aux rencontres-jeux pour **116** enfants différents

7 sites de rencontres-jeux : Bazouges-Cré-sur-Loir, Bousse, Crosmières, La Chapelle d'Aligné, La Flèche, Oizé et Villaines-sous-Malicorne

22,5
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Animation enfance et jeunesse

Les missions

- Animer les temps périscolaires et extrascolaires (petites vacances et été) pour les enfants de 3 à 17 ans.
- Accompagner les jeunes du territoire dans la réalisation de projets dont ils sont les acteurs.
- Informer et accompagner les jeunes de 12 à 25 ans sur les 13 thématiques de l'information jeunesse (orientation, formation, emploi, prévention, mobilité, santé, loisirs…).

Le budget

243 427 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

Les réalisations clés

Ouverture d'un accueil de loisirs à Clermont-Créans en avril 2022 avec l'organisation de portes ouvertes en décembre.

Organisation de deux rencontres intercentre d'accueil de loisirs (sur le thème du handicap en avril et pour le spectacle de Noël en décembre).

Regroupement sur un site de l'accueil de loisirs de La Flèche lors des mercredis et des petites vacances.

Lancement d'un Conseil des jeunes du Pays fléchois en septembre 2022.

Accompagnement de projet (finalisation réhabilitation local jeunes de Crosmières et de la Chapelle d'Aligné, séjour été autofinancé, création d'une Junior association).

Les chiffres à retenir

553 passages ont été comptabilisés au Point info jeunes (281 jeunes)

Moyenne de fréquentation : 5 jeunes / jour

457 cartes Atout jeunes (2021-2022) ont été vendues

118 jeunes différents ont fréquenté l'accueil de jeunes

914 enfants différents ont fréquenté l'accueil de loisirs

Fréquentation moyenne par jour

Accueil de loisirs
(La Flèche, Oizé et Bousse/Villaines-sous-Malicorne)

Club ados
(La Flèche, Crosmières et La Chapelle d'Aligné)

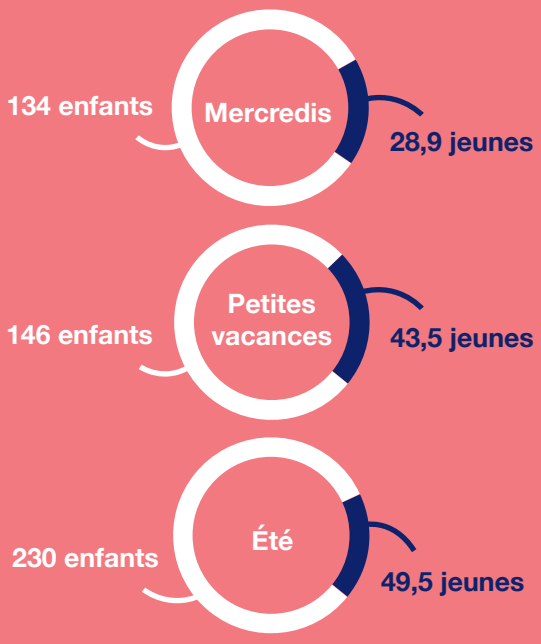

4,5
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Animation sportive

Les missions

- Animer des activités physiques et sportives sur le temps scolaire dans l'ensemble des écoles publiques du territoire.
- Animer des activités sportives et de loisirs (dispositifs Tickets sports et loisirs et Club été) sur les temps extrascolaires (petites vacances et été) pour les 8-12 ans.
- Animer des interventions sportives sur l'ensemble des dispositifs enfance jeunesse du territoire (ALSH, Club ados, événementiels).

Le budget

72 100 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

Les réalisations clés

Développement d'actions de prévention notamment sur la pratique du vélo.

Mise en place de stages d'initiation dans le cadre des Tickets sports et loisirs.

Délocalisation des animations sur les communes du territoire dans le cadre du Club été.

Les chiffres à retenir

56 classes
ont bénéficié des activités physiques et sportives
sur le temps scolaire (402 séances)

155 enfants
ont fréquenté
les Tickets sports et loisirs
soit 42,2 jeunes par jour

133 enfants
ont fréquenté le Club été
soit 56,36 jeunes par jour

11,5
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Pass éducatif

Les missions

- Mettre en cohérence les différents temps de vie de l'enfant et du jeune, dans un souci de complémentarité et de continuité éducative.
- Favoriser l'accès de tous les enfants et de tous les jeunes du territoire aux activités éducatives et de loisirs.
- Développer l'implication des enfants, des jeunes et de leur famille dans la vie du territoire.
- Accompagner les enfants et les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens.

Le budget

131 901 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

Les réalisations clés

Consolidation des parcours mis en place en 2021 : Les autres et moi, Arts visuels, Communic'actions.

Proposition d'activité d'1h à 1h30 (selon l'activité proposée) pour les communes organisées avec l'école à 4 jours.

Formation Comment intervenir auprès du public maternel ?

Formation échecs en lien avec l'éducation nationale.

Projection de court métrage au cinéma Le Kid en fin de parcours cinéma (3 écoles concernées).

Achat des livres Famille stop-danger en partenariat avec le Crédit mutuel.

Les chiffres à retenir

1557 enfants ont été inscrits aux Temps éducatifs périscolaires

12 enfants à besoins particuliers accueillis

148 animateurs sont intervenus sur le Pass éducatif

1,5
équivalent temps plein

Solidarité et services aux familles

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

Les missions

Le CISPD est composé de la présidente du Pays fléchois, du préfet, du procureur de la République, d'un collège d'élus, d'un collège de partenaires institutionnels et d'un collège de représentants d'associations, d'organismes et d'établissements partenaires.

Il s'agit d'une instance de pilotage et de coordination autour de quatre priorités nationales :

- la prévention de la délinquance des plus jeunes,
- la protection des personnes vulnérables,
- la population comme nouvel acteur de la prévention de la délinquance,
- le territoire : vers une gouvernance rénovée et efficace.

Ces priorités se déclinent dans différents domaines :
la santé, la sécurité routière, la toxicomanie, la violence intrafamiliale, la déscolarisation, le harcèlement, la précarité sociale et la délinquance.

Les réalisations clés

Organisation de chantiers argent de poche.

Organisation d'animations lors de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales ainsi que lors de la semaine de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes au travail.

Réalisation d'une médiation de rue.

Mise en place de rappels à l'ordre.

Organisation d'un séjour de rupture.

Coordination de la cellule de veille éducative.

Le budget

23 000 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

Les chiffres à retenir

130 accompagnements individuels ou familiaux

7 rappels à l'ordre

13 équipes éducatives

8 chantiers argent de poche mobilisant 47 jeunes

1 000 élèves et **80** adultes sensibilisés à la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales

2
équivalents temps plein
+ 1 conseiller numérique
et 8 services civiques

Solidarité et services aux familles

Accompagnement au numérique

Les missions

- Favoriser l'inclusion numérique par un maillage sur le territoire.
- Permettre aux habitants d'accéder à leurs droits sur les plateformes numériques officielles.
- Accompagner et assister les publics à une meilleure maitrise des outils informatiques et multimédias (PC, smartphones, tablettes…).
- Promouvoir un comportement numérique responsable auprès des jeunes et de leurs parents.
- Développer la culture numérique.
- Accompagner et informer les partenaires locaux sur les bonnes pratiques d'utilisation du numérique, qu'il s'agisse d'Internet, des écrans ou des réseaux sociaux (formation élèves IFSI, intervention en établissements).

Les réalisations clés

Mise en place d'un créneau Ados numériques.

Déménagement de l'Espace multimédia.

Organisation de la 7e édition du Salon du jeu vidéo.

Obtention de 5 @ au label Territoire Internet (plus haute distinction) pour la troisième année consécutive.

Actions de prévention en direction des établissements scolaires.

Le budget

16 450 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

Les chiffres à retenir

568 accompagnements personnalisés

1866 personnes venues en accès libre

13 350 € consacrés aux événementiels

2434 passages

831 enfants sensibilisés en 178 séances

Équipement et matériels notables

Un espace dédié avec :

1 salle d'accueil
1 salle d'animation
1 réserve
2 bureaux

3
équivalents temps plein

Ressources et modernisation de l'action publique

Juridique, commande publique et assurances

Les missions

Affaires juridiques :

- Gérer des contentieux et élaborer des procédures.
- Assurer une veille juridique.
- Poursuivre la mise en conformité au regard du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Marchés publics :

- Définir une stratégie d'achat.
- Gérer les marchés publics (accompagnement des services dans la définition du besoin, choix de la procédure rédaction des pièces administratives, publicité, Commission d'appel d'offre / Commission consultative de l'achat public, notification…).
- Exécuter les marchés publics (suivi administratif, réalisation des actes en cours d'exécution : acte de sous-traitance, avenants, ordres de service, réception…).

Assurances :

- Gérer les contrats d'assurance.
- Déclarer et suivre les sinistres.
- Mettre à jour la flotte automobile et le patrimoine immobilier.

Les réalisations clés

Création du service en mai 2022 suite à la mise en place du nouvel organigramme.

Création du projet de service, formalisation des fiches de poste et élaboration des process internes.

Élaboration de marchés publics comme la construction de la nouvelle déchetterie à La Flèche, de l'espace aqualudique extérieur du centre aquatique L'îlébulle…

Le budget

14 376,86 €
recettes de fonctionnement

131 252,41 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

11 047,93 €
dépenses d'investissement

Les chiffres à retenir

21 déclarations de sinistre traitées et **1** contentieux engagé

15 procédures de marchés publics
1 commission d'appel d'offres
et **3** commissions consultatives de l'achat public

7
équivalents temps plein
personnel mutualisé
sur trois collectivités

Ressources et modernisation de l'action publique

Finances et comptabilité

Les missions

- Assurer l'élaboration et l'exécution du budget principal du Pays fléchois et de ses deux budgets annexes : Spanc et Parcs d'activité.
- Accompagner les services gestionnaires de crédit dans leur gestion financière.

Les réalisations clés

Adaptation du service lié au transfert de la trésorerie de La Flèche.

Mise en œuvre du principe des autorisations de programme / Crédits de paiement (AP/CP).

Travaux préparatoires à la création du budget annexe Bâtiments économiques au 1er janvier 2023.

Mise en place de conférences budgétaires afin que les services puissent présenter aux élus leurs réalisations et leurs projets à venir, lors des phases de préparation budgétaire.

Les chiffres à retenir

1 459 titres ordinaires
85 titres d'annulation
32 titres de rejet

4 549 mandats ordinaires
160 mandats d'annulation
28 mandats de rejet

3 871 factures reçues

8,25
équivalents temps plein
personnel mutualisé
sur trois collectivités

Ressources et modernisation de l'action publique

Ressources humaines

Les missions

- Assurer la gestion administrative et réglementaire des ressources humaines.
- Accompagner les agents et les services au quotidien.
- Piloter et conduire le dialogue social.
- Prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Le budget

1 300 000 €
recettes de fonctionnement

7 621 000 €
dépenses de fonctionnement
dont masse salariale : 7 400 700 €

Les réalisations clés

Évolution de la rémunération (revalorisation du Smic, révision des grilles indiciaires des catégories B et C, dégel du point d'indice, prime inflation, CTI...).

Réorganisation des services et du service des Ressources humaines.

Évolution du logiciel des Ressources humaines.

Organisation des élections professionnelles.

Organisation d'un temps d'informations sur la retraite.

Participation à un forum de l'emploi.

Révision des règles de formation en vue de 2023.

Mise en œuvre du télétravail pérenne.

Création d'un plan d'égalité professionnelle et d'actions de sensibilisation.

Réalisation du Document unique et d'aménagements de postes de travail.

Les chiffres à retenir

Répartition par catégorie

- **15** agents catégorie A
- **43** agents catégorie B
- **122** agents catégorie C
- autres

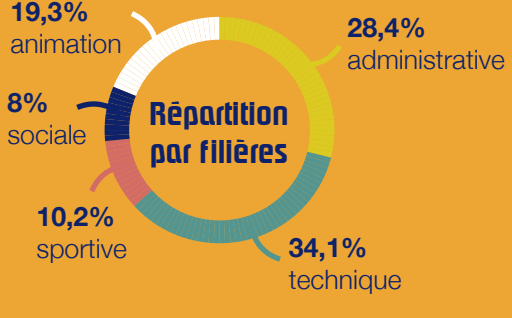

193 agents physiques

138 agents fonctionnaires, **52** agents contractuels et **3** apprentis

57% femmes et **43%** hommes
âge moyen : 41 ans et 10 mois

268 agents présents au moins 1 journée en août 2022 (pic annuel)

165 agents à temps complet (dont 13 à temps partiel de droit ou autorisation)

28 agents à temps non complet

12 avancements de grade

67 agents en télétravail (dont 52 % sont issus de la filière administrative)

3
équivalents temps plein
+ 1 apprenti
personnel mutualisé
sur deux collectivités

Ressources et modernisation de l'action publique

Informatique

Les missions

- Équiper les agents d'un poste informatique sécurisé, mobile ou non, complété d'une tablette suivant les besoins.
- Équiper et maintenir les copieurs et imprimantes des différents services.
- Conseiller techniquement les services à la recherche d'une nouvelle solution logicielle et réaliser le bon de commande auprès du prestataire informatique retenu suite à une consultation.
- Réaliser les mises à jour sur les différents logiciels métiers.
- Créer et maintenir des applications à la demande des services.
- Dépanner les agents suite à un ticket informatique.
- Sécuriser le réseau informatique de la collectivité vis-à-vis des pirates informatiques, des virus, de l'hameçonnage, des crypto-verrouilleurs au moyen d'antivirus, d'une solution de surveillance de la messagerie, d'une sauvegarde immuable, de sauvegardes quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, de pare-feu…
- Assurer une veille technologique.

Les réalisations clés

Migration du logiciel des Ressources humaines.

Adhésion à e-collectivités.

Le budget

154 005,10 €
dépenses de fonctionnement
hors charges de personnel

119 525,69 €
dépenses d'investissement

Les chiffres à retenir

Équipement et matériels notables

2 serveurs physiques supportant **40** serveurs virtuels

1 serveur physique de sauvegarde

130 agents sont équipés d'un poste informatique fixe ou portable

27 ordinateurs portables ont été achetés

748 tickets informatiques ont été traités (agents de la Ville de La Flèche et du Pays fléchois)

1,2
équivalent temps plein

Ressources et modernisation de l'action publique

Accueil

Les missions

- Accueillir les publics physiques du centre administratif Jean-Virlogeux.
- Gérer le standard téléphonique de la Communauté de communes, de la Ville de La Flèche et du CCAS.
- Mettre à jour le répertoire téléphonique des trois collectivités.
- Réaliser les statistiques d'appels reçus par les trois collectivités.

Les réalisations clés

Rehausse et adaptation du poste de travail de l'accueil du centre administratif Jean-Virlogeux.

Les chiffres à retenir

4 340 accueils physiques au centre administratif Jean-Virlogeux dont 1 342 pour le service des Ressources humaines.

27 772 appels reçus au standard téléphonique des trois collectivités.

16
équivalents temps plein

Compétences déléguées

Aménagement et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage

au Syndicat mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage

La mission du syndicat

- Aménager, entretenir et gérer 24 aires d'accueil et 2 aires de grands passages pour le stationnement des gens du voyage sur 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont 1 aire d'accueil et 1 aire de grand passage à La Flèche.

Le budget

45 225,60 €
adhésion du Pays fléchois au syndicat mixte
(soit 1,60 € par habitant)

Les chiffres à retenir

30 places sur l'aire d'accueil de La Flèche

36,73 % d'occupation de l'aire d'accueil

150 places sur l'aire de grand passage de La Flèche

Sur les aires d'accueils :
1,80 € de redevance voyageur par jour par famille pour un emplacement (+ 0,20 € par kilowatt d'électricité et 2,50 € le m³ d'eau + 80 € de caution)

Sur les aires de grand passage :
forfait de **20** € par semaine et par famille (+ 500 € de caution)

10
équivalents temps plein
dont 2 conseillères en séjour
pour le Pays fléchois

Compétences déléguées

Développement touristique

à l'Office de tourisme de la Vallée du Loir

Les missions de l'Office de tourisme de la Vallée du Loir

- Accueillir et informer les touristes et les habitants dans leur recherche d'hébergement, de restauration, d'activités de loisirs, d'événements et de sorties.
- Promouvoir le tourisme en vallée du Loir.
- Réaliser des études touristiques.
- Développer et mettre en réseau les acteurs touristiques.
- Définir et animer la stratégie touristique locale.
- Assister l'établissement, la collecte et le recouvrement de la taxe de séjour* intercommunale.

* La taxe de séjour est perçue par les communautés de communes en vallée du Loir. Elle est payée, par personne et par nuit, par les touristes séjournant à titre onéreux dans un hébergement de leur territoire.

Le budget

297 502,35 €
de participation annuelle du Pays fléchois

Les chiffres à retenir

52 900 € de taxe de séjour* déclarée sur le pays fléchois

124 contrats de location de vélo à La Flèche

Contacts à La Flèche

4 329 par accueil physique
1 553 par téléphone
26 par site Internet et mail
15 par courrier

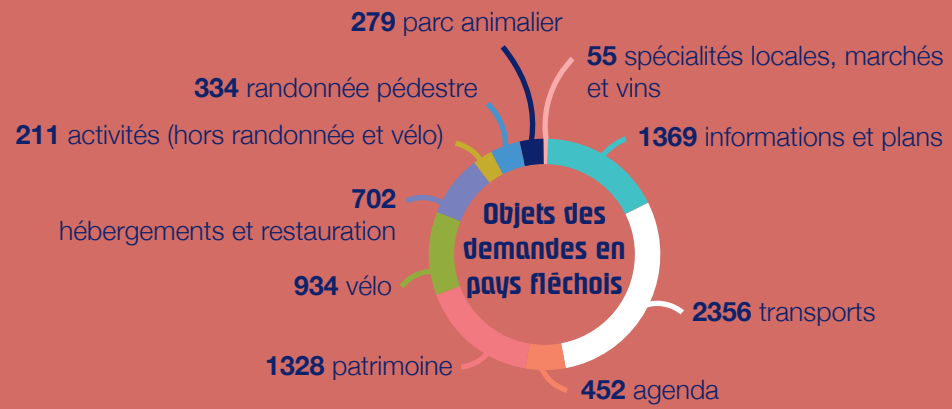

Répartition des lits touristiques en pays fléchois

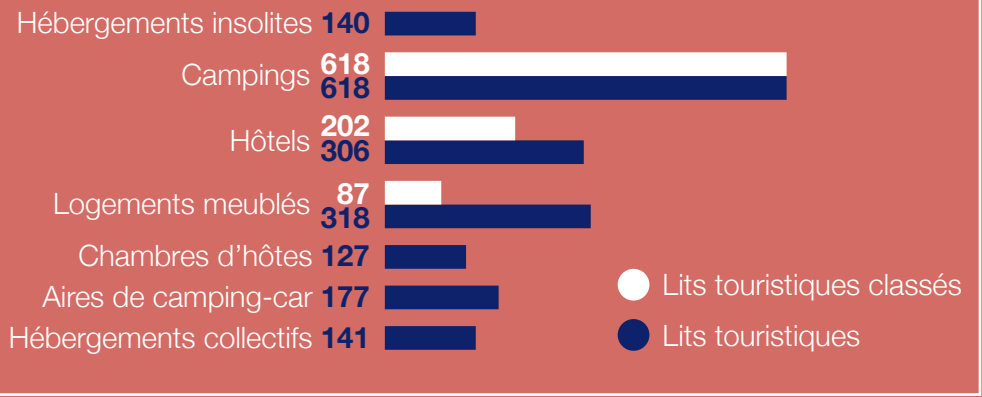

Réalisé par le service Communication du Pays fléchois.

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès France, 72200 La Flèche
02 43 48 66 00 • contact@cc-paysflechois.fr • **www.paysflechois.fr**

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES